

AVIS PUBLIC

Vente d'immubles pour non-paiement de taxes

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le sousigné, Guy Jauron, en sa qualité de secrétaire-trésorier de la MRC de Memphrémagog, conformément aux articles 1027 et suivants du Code municipal, que les immeubles ci-après désignés dans la liste ci-jointe, seront vendus à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, à la salle du Conseil, au bureau de la MRC de Memphrémagog, au 455 rue MacDonald, Magog, le **jeudi 14 juin 2018, à 10h**, pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires avec intérêts, ou autres impositions dues sur ces immeubles, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Conditions pour enchérir :

Personne physique : (pièce d'identité)

- Nom
- Date de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale :

- Nom
 - Forme juridique et loi constitutive
 - Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu
- ET

Pour le représentant d'une personne morale (compagnie ou autre) : (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie certifiée de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution du conseil d'administration, mandat, procuration ou autre)


L'ordre dans lequel seront vendus les immeubles sera déterminé lors d'un tirage au sort dès le début de l'enchère publique.

L'adjudicataire d'un immeuble doit payer le montant de son acquisition au moment de l'adjudication. À défaut de paiement immédiat, comptant, par mandat-poste ou chèque certifié, le secrétaire-trésorier remet tout de suite l'immeuble en vente.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal*).

Pour éviter la vente d'un immeuble, un paiement complet (capital, intérêts et frais) doit être fait directement à la MRC de Memphrémagog avant le 14 juin 2018, moment de la vente. Il appartient au propriétaire d'un immeuble qui figure sur la liste ci-jointe, d'une part, de s'informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts et frais et, d'autre part, d'informer la Municipalité et la commission scolaire (en faisant clairement la preuve de son paiement) pour que le processus puisse être interrompu.

Donné et signé à Magog ce 3^e jour d'avril 2018



Guy Jauron
Secrétaire-trésorier

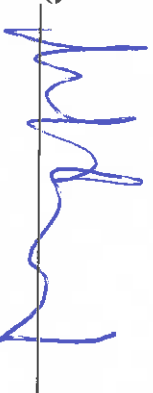
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires

Je, soussigné (e), Paul Lamvay alger, secrétaire-
trésorier (ère) de la municipalité de la ville de Stalles, certifie
avoir publié l'avis public ci-haut, et la liste ci-jointe, en affichant une copie à
chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 10 avril 2018 entre
9 et 11 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11 avril 2018

Signature



Municipalité du Canton de Hatley

Propriétaire :

Pierre-Paul Morin
Hélène Tardif
27, chemin Guillemette
Canton-de-Hatley Qc J0B 2C0

Matricule : 9116-58-5611
Lot : 4 029 931

Contrats : 180 152 & 12 068 630
Acquisition : Vente
Cadastre du Québec
Circonscription foncière : Stanstead

Désignation : S/O 27, chemin Guillemette
Terrain seul Terrain avec bâtisse

Taxes municipales :

2018	1 817,03 \$
2017	1 812,60 \$
2016	1 752,58 \$
Intérêts au 14-06-2018	819,80 \$
	<u>6 202,01 \$</u>

Commission scolaire Région-de-Sherbrooke :

2017-2018	1 051,82 \$
2016-2017	985,04 \$
2015-2016	40,16 \$
Intérêts au 14-06-2018	351,45 \$
	<u>2 428,47 \$</u>

Frais de la MRC :

Frais : _____
Avis : _____
Journaux : _____
Enregistrement : _____
0,00 \$

GRAND TOTAL : 8 630,48 \$

Municipalité du Canton de Hatley

Propriétaires :

Ian Ellison
133 MacClean Road
Brewster, MA 02631
(USA)

Walter Howard Mayo
178 Beach Rode East
Orleans, MA 02643
(USA)

Matricule : 9319-73-4282
Lot : 1 803 351

Contrat : 18 146 381
Acquisition : Vente
Cadaastre du Québec
Circonscription foncière : Sherbrooke

Désignation : S/O

Terrain seul

Terrain avec bâtisse

	Terrain seul	Terrain avec bâtisse
Taxes municipales :		
2018		365,93 \$
2017		309,95 \$
2016		247,12 \$
Intérêts au 14-06-2018		135,38 \$
		1 058,38 \$

Commission scolaire Eastern Townships :		
2017-2018	258,67 \$	
2016-2017	464,76 \$	
Intérêts au 14-06-2018	151,46 \$	
		874,89 \$

Frais de la MRC :

Frais : _____
Avis : _____
Journaux : _____
Enregistrement : _____
0,00 \$

GRAND TOTAL : 1 933,27 \$